

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

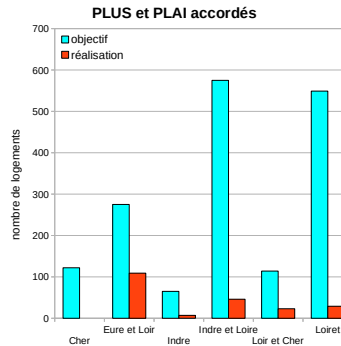
Bilan au 31 août 2019

Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement
Département Habitat Construction

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale

REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 100	146	13%	600	68	11%
Cher	55	0	0%	67	0	0%
dont CA Bourges	22	0	0%	52	0	0%
Eure et Loir	187	79	42%	88	30	34%
Indre	44	4	9%	21	3	14%
Indre et Loire	374	32	9%	201	14	7%
dont Tours Métropole Val de Loire	242	12	5%	133	5	4%
dont CD Indre et Loire	132	20	15%	68	9	13%
Loir et Cher	66	8	12%	48	15	31%
Loiret	374	23	6%	175	6	3%
dont Orléans Métropole	220	19	9%	103	5	5%
dont CD Loiret	154	4	3%	72	1	1%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL

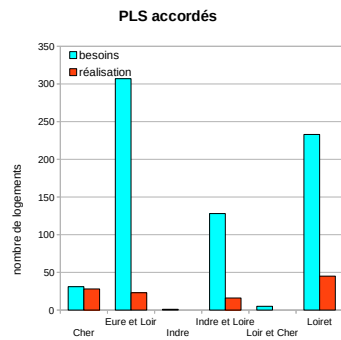


Les objectifs de la programmation régionale 2019 portent sur 1 700 logements PLUS/PLAI, dont 81 PLAI en structure.

L'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher ont engagé plus de 30 % de leurs objectifs en PLUS/PLAI.

Contingent : 600 logements	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	226	5	439	79	40	28
Cher	0	0	31	0	0	28
dont CA Bourges	0	0	17	0	0	0
Eure et Loir	60	0	207	23	40	0
Indre	0	0	1	0	0	0
Indre et Loire	0	5	128	11	0	0
dont Tours Métropole Val de Loire	0	5	81	11	0	0
dont CD Indre et Loire	0	0	47	0	0	0
Loir et Cher	0	0	5	0	0	0
Loiret	166	0	67	45	0	0
dont Orléans Métropole	0	0	37	45	0	0
dont CD Loiret	166	0	30	0	0	0
Réserve régionale			-105 logements			

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aide d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

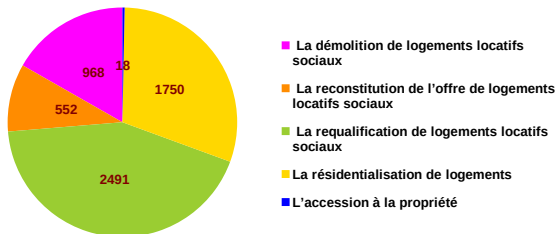
Le contingent 2019 est le même qu'en 2018 avec 600 prêts PLS.

Les premiers dossiers ont été engagés dans le Cher, en Eure-et-Loir, en Indre-et-Loire et dans le Loiret.

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

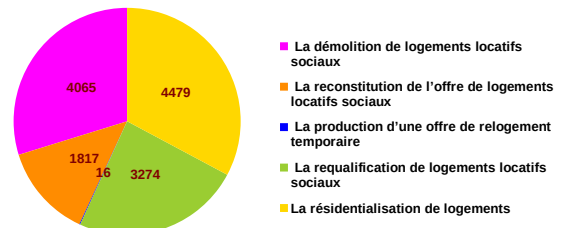
Les familles d'opération concernées par les financements de l'ANRU (en nombre de logements)

Quartiers d'Intérêt Régional (QIR)



- La démolition de logements locatifs sociaux
- La reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- La réqualification de logements locatifs sociaux
- La résidentialisation de logements
- L'accèsion à la propriété

Quartiers d'Intérêt National (QIN)



- La démolition de logements locatifs sociaux
- La reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- La production d'une offre de logement temporaire
- La réqualification de logements locatifs sociaux
- La résidentialisation de logements

La région Centre-Val de Loire comprend 11 QIR pour une enveloppe régionale d'environ 59 millions d'euros de concours financiers ANRU (environ 39,5 millions d'euros en subvention et 19,5 millions d'euros en prêt). Dans les QIR, la priorité est donnée à la réqualification de logements locatifs sociaux avec 2491 logements concernés. La résidentialisation est également une part importante avec 1750 logements impactés. Cependant, si l'on raisonne en répartition financière, 65,5% de l'enveloppe de l'ANRU est consacrée à la démolition avec 19 millions d'euros contre 15% pour la reconstitution et 10% pour la réqualification. Le ratio de reconstitution de l'offre représente un logement construit pour 2 logements démolis.

Concernant les QIN, la région en compte 7, pour une enveloppe d'environ 279 millions d'euros de concours financiers ANRU (environ 223 millions d'euros en subvention et 56 millions d'euros en prêt). Dans les QIN, l'accent est mis sur la résidentialisation avec 4479 logements concernés ainsi que la démolition avec 4065 logements impactés. La réqualification de logements locatifs sociaux représente également une part importante avec 3274 logements concernés. Le ratio de reconstitution de l'offre représente là encore un logement construit pour 2 logements démolis. A l'instar des QIR, si l'on effectue une approche plutôt financière, la démolition représente 77% de l'enveloppe de l'ANRU avec 107,3 millions d'euros contre 9,5% pour la réqualification et seulement 8% pour la résidentialisation. Les démolitions sont donc les opérations les plus coûteuses.

Les autres financeurs, en particulier la Région, mais aussi Action Logement, la Banque des territoires et directement les bailleurs sociaux, ont par ailleurs un poids important dans les stratégies de rénovation des quartiers.

Les chiffres sont donnés en l'état des projets de conventions pluriannuelles



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE
Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement
Département Habitat Construction

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

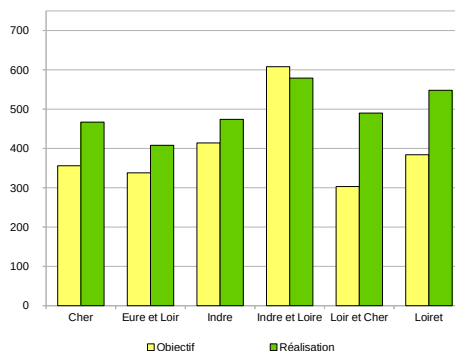
Bilan au 31 août 2019

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 403	2 966	123%
Cher	356	467	131%
<i>dont CA Bourges</i>	87	118	136%
Eure et Loir	338	408	121%
Indre	414	474	114%
Indre et Loire	608	579	95%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	224	141	63%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	384	438	114%
Loir et Cher	303	490	162%
Loiret	384	548	143%
<i>dont Orléans Métropole</i>	102	218	214%
<i>dont CD Loiret</i>	282	330	117%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



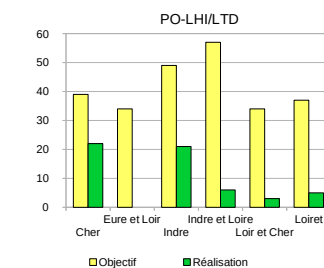
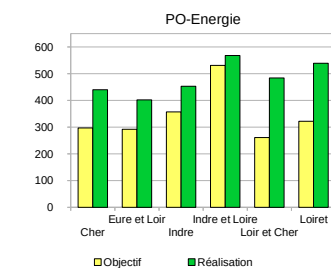
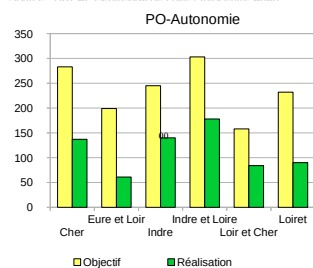
A fin août l'objectif régional initial du programme Habiter Mieux est dépassé (2 966 logements financés).

1 647 dossiers supplémentaires ont été financés par rapport à août 2018. Cette progression est en grande partie due à la mise en place du dispositif Agilité.

Aides aux propriétaires occupants

REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 420	690	49%	2 060	2 886	140%	250	57	23%
Cher	283	137	48%	297	440	148%	39	22	56%
<i>dont CA Bourges</i>	57	29	51%	69	116	168%	10	2	20%
Eure et Loir	199	61	31%	292	402	138%	34	0	0%
Indre	245	140	57%	357	453	127%	49	21	43%
Indre et Loire	303	178	59%	531	568	107%	57	6	11%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	27	47%	189	140	74%	22	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	245	151	62%	342	428	125%	35	6	17%
Loir et Cher	158	84	53%	261	484	185%	34	3	9%
Loiret	232	90	39%	322	539	167%	37	5	14%
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	24	53%	77	218	283%	9	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	187	66	35%	245	321	131%	28	5	18%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



La moitié des objectifs régionaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie est atteinte, soit 690 dossiers financés.

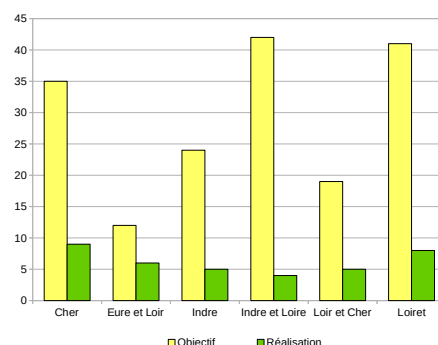
Les résultats de travaux d'amélioration énergétique pour des propriétaires occupants progressent de 130 % par rapport à août 2018.

Les dossiers de lutte contre l'habitation indigne et très dégradés sont concentrés sur les territoires du Cher (Etat) et de l'Indre.

Aides aux propriétaires bailleurs

REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	183	37	20%
Cher	35	9	26%
<i>dont CA Bourges</i>	12	1	8%
Eure et Loir	24	6	25%
Indre	22	5	23%
Indre et Loire	42	4	10%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	24	1	4%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	18	3	17%
Loir et Cher	19	5	26%
Loiret	41	8	20%
<i>dont Orléans Métropole</i>	22	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	19	8	42%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Seulement 20 % des objectifs de propriétaires bailleurs sont réalisés à fin août au niveau régional.

Le nombre de logements financés est similaire par rapport à l'année dernière.